



## Camping Plage Beaubassin - Poste saisonnier de 10 semaines

# Préposé.e entretien général et ménager

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Participer à l'installation et le ramassage des équipements sur le site : les prêt-à-camper, tables, foyers, outils, fournitures, mobiliers, etc. ;
- Entretenir le parc de la Plage Beaubassin : vérifier l'état des lieux, inspecter les équipements et effectuer divers travaux d'entretien ;
- Veiller à l'entretien des bâtiments et des équipements, effectuer les réparations de son niveau de compétence (menuiserie, peinture, etc.) ;
- Effectuer l'entretien ménager des bâtiments et des blocs sanitaires ;
- Effectuer l'entretien de la plage et des espaces verts ;
- Effectuer les collectes des ordures ménagères et sélectives ;
- Diriger, informer et guider les campeurs sur le site ;
- Voir à l'application des règlements en vigueur ;
- Effectuer toutes autres tâches, de son niveau de compétence, demandées par son supérieur immédiat.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Avoir un fort intérêt pour le service à la clientèle ;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Faire preuve d'un très bon esprit d'équipe.

### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Posséder un permis de conduire valide (classe 5) ;
- Avoir une connaissance de la menuiserie, de l'électricité et de la plomberie serait un atout.

### DURÉE ET ENTRÉE EN FONCTION

- Poste saisonnier de 10 semaines par année ;
- Entrée en fonction : juin 2026.

### SALAIRE ET AVANTAGES :

- Le taux horaire est à partir de 21,46 \$.
- Il s'agit d'un poste saisonnier, 40 heures par semaine.
- Horaires variables : jour, soir et fin de semaine.
- Le salaire et les conditions de travail sont déterminés en fonction de la convention collective 2021-2026.

### INFORMATION ET CANDIDATURE :

**David Roy, directeur du service des  
loisirs, de la culture, du tourisme  
et de la vie communautaire**  
418 534-2313, poste 231  
[directionloisirs@villebonaventure.ca](mailto:directionloisirs@villebonaventure.ca)

*Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.  
Seules les personnes retenues seront contactées.*